

Le **Maryland Comprehensive Assessment Program (MCAP)** est une source d'informations aux éducateurs, aux parents et au public sur les progrès des élèves vers la maîtrise des normes de contenu de l'État du Maryland. Grâce à un système d'évaluation solide, les parties prenantes acquièrent une compréhension de la performance des écoles et des domaines où l'aide peut être orientée pour soutenir la croissance et la réussite des élèves. Les critères d'obtention du diplôme comprennent des crédits de cours, les évaluations MCAP et les heures d'apprentissage par le service de l'élève (SSL). Les conditions d'obtention du diplôme spécifiques à chaque groupe d'élèves peuvent être consultées sur le site Internet suivant :

<https://www2.montgomeryschoolsmd.org/curriculum/graduation-requirements>

À partir de l'année scolaire 2023-2024, pour les élèves passant en neuvième grade pour la première fois (First Time Ninth Grade, FTNG, 2024, promotion 2027), l'évaluation complète du Maryland en Gouvernement et Sciences comptera pour 20% de la note finale de l'élève pour les cours respectifs Gouvernement et Sciences au lycée. Ces 20 % seront calculés dans la note finale du semestre B, qu'il s'agisse d'un cours suivi au premier ou au second semestre de l'année scolaire. Les élèves ne sont pas tenus de réussir les examens EOC pour obtenir leur diplôme, mais doivent réussir le cours pour obtenir le crédit de cours nécessaire à l'obtention du diplôme. La note la plus basse qu'un élève puisse obtenir à l'examen de fin de cours (EOC) est 50%.

Vous trouverez ci-dessous un calendrier de transition de groupe indiquant quand les examens MCAP Gouvernement et LS MISA compteront pour 20 % de la note finale, en fonction du groupe du neuvième grade de l'élève.

	Première fois en 9 <sup>ème</sup> grade 2024	Première fois en 9 <sup>ème</sup> grade 2025	Première fois en 9 <sup>ème</sup> grade 2026	Première fois en 9 <sup>ème</sup> grade 2027
<b>Année scolaire 2023-2024</b>	Examen de fin de cours (EOC) = 20% de la note du cours pour le grade	Examen de fin de cours (EOC) = participation uniquement	Examen de fin de cours (EOC) = participation uniquement	Examen de fin de cours (EOC) = participation uniquement
<b>Année scolaire 2024-2025</b>	Examen de fin de cours (EOC) = 20% de la note du cours pour le grade	Examen de fin de cours (EOC) = 20% de la note du cours pour le grade	Examen de fin de cours (EOC) = participation uniquement	Examen de fin de cours (EOC) = participation uniquement
<b>Année scolaire 2024-2025</b>	Examen de fin de cours (EOC) = 20% de la note du cours pour le grade	Examen de fin de cours (EOC) = 20% de la note du cours pour le grade	Examen de fin de cours (EOC) = 20% de la note du cours pour le grade	Examen de fin de cours (EOC) = participation uniquement
<b>Année scolaire 2026-2027</b>	Examen de fin de cours (EOC) = 20% de la note du cours pour le grade	Examen de fin de cours (EOC) = 20% de la note du cours pour le grade	Examen de fin de cours (EOC) = 20% de la note du cours pour le grade	Examen de fin de cours (EOC) = 20% de la note du cours pour le grade

Vous trouverez ci-dessous les codes et titres des cours alignés sur les examens Gouvernement du MCAP et LS MISA EOC. Il s'agit des cours identifiés pour lesquels l'évaluation MCAP sera donnée comme examen EOC, pour les élèves passant en 9ème grade (pour la première fois). Les élèves trouveront ces cours sur leurs fiches d'emploi du temps avec un « x » ajouté à la fin de l'identifiant du cours.

Cours alignés sur Gouvernement		Cours alignés sur Life Sciences MISA	
Identifiant du cours	Titre du cours	Identifiant du cours	Titre du cours
SOC2003B	Gouvernement National, Local, et de l'État B,	SCI2000B	Biologie B
SOC2004B	État national et gouvernement local, Honors, B	SCI2001B	Biologie Honors, B
SOC2025B	MCPS PIB Gouvernement B	SCI2013B	Science avancée 4 biologie B
SOC2083B	RMS Gouvernement B	SCI2049B	Sciences de l'environnement et biologie B
		SCI2084B	Biologie MCPS PIB B
		SCI2103B	Biologie RMS 1B
		SCI2108	Biologie, Honors, double période

### **Foire aux questions :**

#### **Généralités**

**Q :** Quelle est la différence entre l'examen MCAP EOC actuel et l'évaluation précédente du lycée (HSA) ?

**R :** Le programme d'évaluation HSA était une série d'évaluations du lycée, auxquelles un élève devait obtenir une note de réussite pour satisfaire aux critères d'évaluation de fin d'études. La performance d'un élève à l'évaluation n'a eu aucune incidence sur la note finale de ce dernier dans un cours ou sur l'obtention de crédits de cours connexes.

L'examen MCAP EOC est intégré à la note finale du cours de l'élève. Il n'est pas nécessaire que l'élève réussisse l'examen EOC en tant que critère distinct pour l'obtention du diplôme.

#### **Aménagements disponibles**

**Q :** Existe-t-il des versions adaptées des examens de fin de cours (EOC) ?

**R :** Oui, les examens EOC sont disponibles en braille, en langue des signes américaine et en gros caractères. Les aménagements prévus dans le plan d'enseignement individualisé de

l'élève, le plan 504 ou le plan pour les élèves apprenants l'anglais, doivent être mis en œuvre, comme d'habitude.

Les élèves ayant des troubles cognitifs importants peuvent être inscrits pour passer les évaluations alternatives. Les élèves titulaires d'IEP et de Plan 504 doivent passer l'examen EOC adapté, à moins qu'ils ne soient inscrits pour passer les évaluations alternatives, le cas échéant. Les élèves qui passent les évaluations alternatives ne seront pas sous le régime que l'évaluation compte pour 20 pour cent de leur note finale dans le cours.

**Q : Les examens EOC sont-ils proposés dans des langues autres que l'anglais ?**

**R :** Pour l'année scolaire 2023-2024 et ultérieurement, les examens de fin de cours (EOC) seront disponibles pour les élèves en version traduite en espagnol et adaptée.

**Q : Qui peut passer la version en espagnol et adaptée de l'examen de fin de cours (EOC) ?**

**R :** Pour l'année scolaire 2023-2024, les élèves ayant actuellement l'aménagement LEP 7g. sont éligibles à la version traduite en espagnol et adaptée. À partir du 1er juillet 2024, ce code sera 1w. Évaluation sur ordinateur version espagnole.

#### **Incidence des notes de fin de cours (EOC) sur les notes de l'élève**

**Q : Quelle incidence aura la note obtenue à l'examen de fin de cours (EOC) sur la note du semestre ?**

**R :** Le score obtenu à l'EOC comptera pour 20 % de la note finale de l'élève dans les cours Gouvernement et Sciences du niveau du lycée. Ces 20 % seront calculés dans la note finale pour le grade du semestre B, qu'on ait suivi le cours « B » au premier ou au deuxième semestre de l'année scolaire. La note finale du semestre B pour ces cours alignés sera composée de la note de la période de notation 3 (40%), de la note de la période de notation 4 (40%) et de la note de l'examen de fin de cours (EOC) MCAP (20%). Le [Tableau de tendance des notes](#) de MCPS indique la note finale « B » du deuxième semestre, du semestre B, ou du semestre, d'un élève en fonction de ses performances au cours durant chaque trimestre et de l'évaluation de fin de cours obligatoire.

**Q : Quand les résultats de Gouvernement et LS MISA EOC seront-ils disponibles ?**

**R :** Les enseignants recevront les notes la semaine du 10 juin, mais elles ne seront pas affichées sur StudentVue ni dans les carnets de notes de l'enseignant. Les élèves verront leurs résultats lorsqu'ils seront communiqués par leur enseignant, dans leur bulletin de notes et dans les rapports individuels de l'élève (ISR) envoyés à la maison en début d'automne 2024.

**Q : Que se passe-t-il si un élève passe et réussit des cours qui nécessitent l'examen EOC puis réussit l'examen EOC ?**

**R :** Les élèves qui réussissent le cours avec l'examen EOC représentant 20% de leur note finale ont satisfait aux critères d'évaluation de fin d'études.

**Q : Que se passe-t-il si un élève échoue à l'examen EOC mais réussit le cours ?**

**R :** L'examen EOC représente 20% de la note finale d'un élève. La réussite à l'évaluation EOC n'est pas obligatoire pour satisfaire aux critères d'évaluation pour l'obtention du diplôme. Si la note de fin de cours d'un élève est satisfaisante, il remplira les critères du cours requis pour l'obtention du diplôme.

**Q : Que se passe-t-il si un élève échoue au cours et à l'examen EOC ?**

**R :** Les élèves qui échouent au semestre B et à l'examen EOC doivent repasser le cours du semestre B et repasser l'examen EOC, qui représente 20 % de leur note finale. Voir les informations de la rubrique ci-dessous intitulée **EOC Make-Ups and Course Retakes** (Rattrapage des évaluations de fin d'année (EOC) et redoublement de cours). Les élèves ont également la possibilité de suivre le cours de récupération de crédits établis par l'école pour obtenir des crédits de cours. Pour les cours de récupération de crédits, il n'est pas obligatoire d'inclure l'examen de fin de cours (EOC) comme 20% de la note finale. Les élèves doivent s'adresser à leur conseiller scolaire pour savoir s'ils sont admissibles ou non à la récupération de crédits.

**Q : Comment une note obtenue à l'EOC est-elle convertie en lettre ?**

**R :** L'objectif du modèle **Grade Conversion Score (GCS) pour l'évaluation de fin de cours** est de convertir la note que l'élève a obtenue sur l'échelle de l'évaluation en une note par lettre. **Dans le modèle GCS, la note de conversion la plus basse à l'examen EOC a été fixée à 50 %.** Le modèle GCS permet également aux élèves de maintenir ou d'augmenter leur note finale du cours lorsqu'ils obtiennent de bons résultats à l'examen EOC, et offre un examen rigoureux aux élèves brillants.

**Table de conversion des scores (GCS)**

Note par une lettre	Scores GCS	LS MISA Échelle de score	Gouvernement américain échelle des scores
A	90-100	757-850	466-650
B	80-89	744-756	442-465
C	70-79	737-743	419-441
D	60-69	731-736	394-418
E	50-59	650-730	240-393

**Que signifie la table de conversion des notes ?**

- « L'échelle de score de l'examen » fait référence à l'examen EOC de l'élève dans son ensemble (soit LS MISA, ou Gouvernement américain). Il est basé sur les questions dont les réponses étaient correctes lors de l'examen.
- Le « score GCS » fait référence au score de l'échelle de conversion des notes qui est basé

sur le score de l'échelle de l'examen. Il a un seuil de 50 et un plafond de 100.

- La « note lettre » fait référence à la note, de A à E, que l'élève a reçue à l'examen EOC et qui comptera pour 20 % de la note finale du cours de l'élève. La note lettre est basée sur le score GCS : un score GCS de 90 et plus correspond à une note lettre « A », un score de 80 à 89 à une note « B », un score de 70 à 79 à une note « C », un score de 60 à 69 à une note « D », et un score de 59 et moins à une note lettre « E ».

### **Rattrapage EOC et reprise de cours**

**Q : Que se passe-t-il si l'élève n'a pas pu passer l'examen EOC pendant la période d'examen ?**

**R :** Conformément aux critères d'obtention du diplôme de l'évaluation COMAR, l'élève devra toujours participer à l'évaluation pour obtenir son diplôme. Pour l'année scolaire 2023-2024, un élève présentant une absence excusée ou non excusée recevra une mention *Incomplet* pour le cours semestriel. Après avoir passé l'évaluation MCAP, la note finale du cours sera calculée sur la base du score obtenu à l'évaluation passée à ce moment-là. Les élèves qui n'ont pas pu passer l'examen EOC sont encouragés à le faire pendant la période prévue en été, du 22 au 26 juillet. Contactez le service d'orientation de votre école pour obtenir des informations supplémentaires sur l'inscription à l'examen EOC d'été ou pour discuter d'autres options.

**Q : Les élèves qui passent l'EOC pendant la période d'évaluation d'été recevront-ils un nouveau bulletin de notes ?**

**R :** Oui, les élèves qui ont reçu une mention *Incomplet* pour n'avoir pas passé l'évaluation pendant la période d'examen du printemps, ou pour avoir passé l'évaluation après le 15 mai, recevront un deuxième bulletin de notes une fois que leur score d'évaluation de fin de cours (EOC) sera reçu et intégré dans le calcul de leur note semestrielle du cours. Leur premier bulletin de notes indiquera « incomplet » car les notes des examens passés après le 15 mai n'auront pas été reçues avant l'impression du bulletin de notes.

**Q : Les élèves seront-ils autorisés à repasser l'EOC pour améliorer leur note de cours pour le grade ?**

**R :** Non. Les élèves ne peuvent pas repasser l'évaluation EOC sans reprendre le cours pour obtenir une note plus élevée.

**Q : Les élèves seront-ils autorisés à reprendre le cours du semestre B pour améliorer leur note de cours pour le grade ?**

**R :** Les élèves peuvent reprendre le cours du semestre B pour améliorer leur note de cours pour le grade et ont l'obligation de repasser l'EOC s'ils reprennent le cours.

**Q : Les élèves auront-ils la possibilité de reprendre le cours du semestre B pendant les cours d'été ?**

**R :** Pour les élèves qui entrent en neuvième grade, les cours Biologie et NSL du semestre B sont proposés pendant la session 1 des cours d'été. Les élèves doivent s'inscrire à la session 1 pour suivre le contenu du cours avant de passer l'examen EOC pendant la

période d'examen de l'été, du 22 au 26 juillet. Les mises à jour relatives à l'inscription à la session 1 pour les élèves passant en 9<sup>ème</sup> grade pour la première fois qui suivent les cours Biologie B et NSL B seront disponibles sur le site Internet [du programme d'été de MCPS](#).

**Q :** Si un élève ne peut pas s'inscrire à la session 1 des cours d'été pour reprendre le cours de biologie ou de NSL du semestre B et l'EOC, quelles autres options s'offrent à lui ?

**R :** Les élèves peuvent s'inscrire aux cours Online Pathway to Graduation (OPTG) dispensés en dehors de la journée scolaire, reprendre le cours pendant la journée scolaire normale ou attendre l'été 2025 pour s'inscrire à la session 1 des cours d'été. Les conseillers d'orientation peuvent fournir des informations supplémentaires sur l'inscription à ces options. Des informations sont également disponibles sur les pages internet [Ecole d'été de MCPS](#) et [Online Pathway to Graduation](#).

**Q :** Si un élève échoue en Biologie A ou en Gouvernement national, d'État et local A, sera-t-il autorisé à passer l'EOC à la fin du semestre B ?

**R :** Oui, il peut quand même passer l'EOC, puisque l'évaluation ne sera calculée que dans la note finale du semestre B.

### Alternatives et exemptions

**Q :** Que se passe-t-il si un élève est transféré de l'extérieur de l'État ou d'une école non publique avec un crédit de cours Gouvernement national et local ou Biologie ? Cet élève doit-il passer l'évaluation EOC ?

**R :** La pratique précédente consistant à accorder un crédit de transfert se poursuivra. Un élève qui a obtenu ces crédits en dehors de MCPS se verra attribuer un cours de transfert et des crédits d'évaluation et n'aura pas besoin de passer les examens Gouvernement MCAP et/ou LS MISA EOC.

**Q :** Le programme MCAP Gouvernement sera-t-il nécessaire pour le cours Gouvernement Advanced Placement (AP) ?

**R :** Les élèves qui s'inscrivent au cours Gouvernement américain Advanced Placement (AP) sont tenus de réussir à ce cours et soit passer l'examen Gouvernement EOC, soit l'examen AP pour remplir les critères d'obtention du diplôme. La note de l'examen EOC ne comptera pas pour 20% de la note finale du cours.

**Q :** L'examen LS MISA EOC sera-t-il exigé pour le cours Biologie AP International Baccalaureate (IB) ? Si oui, qu'en est-il des élèves qui ont déjà suivi des cours Biologie et MCAP LS MISA au cours d'une année précédente ?

**R :** Si l'élève a déjà pris le cours de Biologie de MCPS et le MCAP LS MISA, il n'aura pas besoin de repasser l'EOC s'il prend un cours de Biologie AP ou de Biologie IB. Les élèves de neuvième année qui suivent le cours AP Biologie devront passer l'examen AP ou l'examen EOC. Les résultats de ce test ne seront pas calculés dans la note finale du semestre B de l'élève. Les élèves de dixième et du douzième grade qui suivent le cours AP ou IB Biologie pour leur crédit en Sciences de la vie et qui n'ont pas suivi de cours de

Biologie avant, devront passer le MCAP LS MISA, mais les résultats à cet examen ne seront pas calculés dans la note finale du semestre B de l'élève.

**Q :** Les élèves qui suivent un cours universitaire de Biologie ou Gouvernemental (double inscription) devront-ils suivre les examens EOC (examen de fin de cours) ?

**R :** Oui, si l'élève n'a pas passé le LS MISA au préalable, il devra passer l'EOC. Leur coordinateur d'examen scolaire les contactera pour organiser les examens pendant les périodes d'évaluations pré-établies. Les résultats du test ne seront pas calculés dans la note finale du cours de l'élève. Du fait qu'il n'existe pas de cours Gouvernement au niveau universitaire qui réponde au critère de crédit en Gouvernement, le MCAP Gouvernement EOC aurait dû être passé avant la double inscription.

**Q :** Les nouveaux apprenants multilingues (EML) devraient-ils suivre des cours Biologie et/ou gouvernement national, étatique et local au cours de leur 9ème grade ?

**R :** L'ordre des cours a été ajusté pour s'assurer que les élèves EML qui ont un niveau plus élevé de compétence en anglais passent les examens EOC sur la base des directives de MCPS fournies aux lycées sur l'ordre des cours pour les élèves EML. Il est par conséquent recommandé que la plupart des élèves EML passent ces examens en 10ème ou 11ème grade en tenant compte de leur niveau de maîtrise de l'anglais.

**Q :** Les élèves EML nouvellement arrivés devront-ils passer un examen de fin de cours (EOC) ?

**R :** Les élèves EML qui sont inscrits à l'école depuis moins de 12 mois devront passer les examens EOC s'ils sont inscrits aux cours correspondants. Ils doivent se présenter aux examens pour satisfaire aux critères d'obtention du diplôme. Cependant, l'EOC ne sera pas pris en compte dans leur note finale de cours pour le grade.